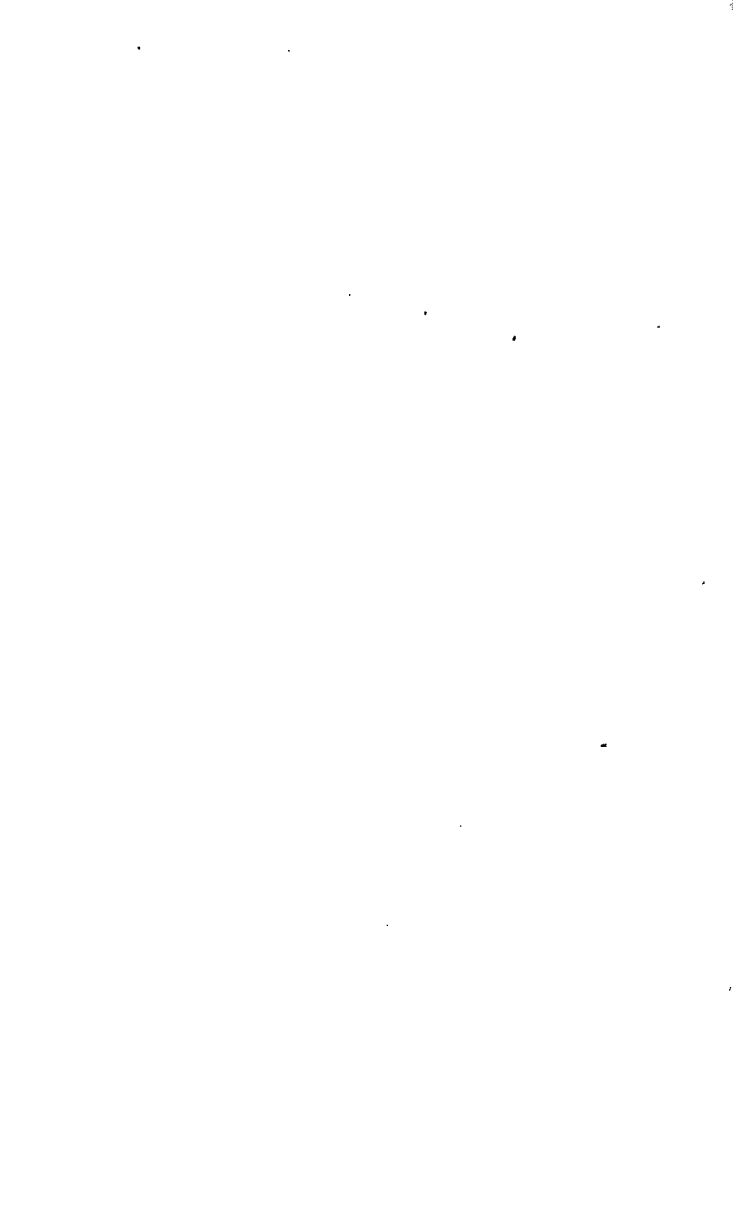




p

1



EXHORTATION

AVX VILLES CATHOLICQUES de France de maintenir iufques à la mort la Sainte Vnion par eux iuree contre les Hereticques, leurs auteurs, & adherans Auteurs, & executeurs des massacres de Bloys.

S. Hierosme contre Ruffin

*La part ou il s'agist du peril de la religion,
Je puis mourir, mais ie ne me puis taire.*



B.O.

Interoe

ganobie

A O R L E A N S.

Auec Permission.

Was


M. D. LXXXIX.

George

John

100

EXHORTATION A LA SAINCTE VNION DES Catholiques de France.

 Dieux & vous puissâces Celestes
oyez noz plaintes! Et que tous
ceux de la terre entédent noz dif-
ferents. O Dieu donnez moy vo-
stre grace, & la faueur de vostre S. Esprit
pour dire noz miseres, & faire cognoistre à
tous les hommes la iustice de nostre cause?
O Roys tres-Chrestiés qui iouissez mainte-
nant de l'Eternité, voyez vostre patrimoine
entre les mains des mauuais dispensateurs,
voyez voz fleursdelis pollues & souïlles
des mains & des attouchemens des Hereti-
ques & Atheïstes! O bienheureux Roy S.
Loys voyez les lieux de pieté par vous fon-
dez & enrichiz, entre les mains des flateurs
& courtisans! Lascheray ie mes pleurs pour
courir vniuersellement par toute la France?
Verray ie la Frâce se perdre sans m'es mou-
voir? Verray ie le feu la brusler de toutes
parts, & n'apporteray ie pas vng seau d'eau
pour essayer à l'estaindre? Si feray, ie suis

Frāçois, ie suis Catholique, & i'adiousteray encor vray Politicque, non pas de ces Politicques qui ne seruent Dieu que par forme de police: ie n'e crains' point les supplices pour la deffence de la sainte Vnion: partant, i'adresseray ma parole à tous les vrais Catholiques François, pour leur remon- strer la grandeur & excellence du serment qu'ilz ont fait, quand ilz ont iuré l'Vnion, serment saint & Sacré, serment du Bâptef- me, serment de noz Peres, serment de tous les vrais Frāçois. N'est ce pas vne grâde mi- sere q̄ ce serment si saint & si graue ait esté violé de nostre temps par vng Roy qui fai- soit demonstration exterieure d'estre si Ca- tholique & si religieux? Que dira la poster- ité de l'Attheïsme d'Héry de Valois qui n'a iamais rien iuré qu'avec intētion de se per- iurer? Et q̄ s'est seruy de Dieu mesme pour comettre l'Impieté & la cruauté par luy exe- cutée à Bloys en la p̄sonne des Princes Pre- latz Seigneurs & deputez Catholiques des Estatz. Est ce pas vne belle recompense à ceulx qui ont tant de fois exposé leur vie pour la conservation de la Foy Catholic- que,

que, & de la Couronne: quel traictement
peuent esperer les pauures Catholicques
d'vn Tyran? Quelle assurecē peut on pren-
dre à ses fermentz? Les nations plus barba-
res gardēt la Foy promise à leurs ennemis,
& Henry à violé la Foy qu'il auoit promise
à ses amis: non point promise simplement,
mais par des sermētz graues solēnelz, & nō
vulgaires: qui ne croiroit à la parole (ie ne
diray pas seulement d'vn Roy) mais d'vn sim-
ple gentil'homme quād il promet quelque
chose par vng simple sermēt? Et que dirons
nous d'Henry qui auoit iuré l'Vnion sur
le grand Autel de l'Eglise Cathedrale de
Roüen, à la face des Estatz generaux, & sur
le S. Sacrement de l'Autel? Est ce ainsi qu'il
se faut seruir des sacrez mysteres de nostre
religiō? Où est la Foy de ce grād Roy Fran-
çois qui tenoit ferme arresté, & inuiolable
ce qu'il promettoit en foy de gentil-hōme,
(c'estoit son serment ordinaire) & qui le gar-
doit mesmes à son ennemy? Aussi sa Foy &
integrité estoit tellement respectée des E-
strangers, q̄ sur sa parole l'Empereur Char-
les le quint vint en Frāce, & feist son entree

aux meilleures villes de ce Royaume, & cōme le Roy fust persuadé de se faisir de son ennemy, il respondit qu'il aymeroit mieux mourir, & que quand la foy seroit du tout bannie de la terre, elle se deburoit trouuer entre les Princes: propos bien dict & digne destre graué sur toutes les portes des Palais des Princes. Ceux qui voudrōt veoir d'autres exēples de la loyauté des anciens François quilz lisent vng traictè qu'en à fait vng Aduocat d'Orleans.

Seulement ie m'arresteray aux desseins couuez de long temps par Henry contre la religion Catholicque, & le pauure peuple de la France, & tous ceulx qui balanceront ses actions sans passiō, iugeront qu'il est indigne non seulement de la Couronne mais indigne de la vie: & ce pēdāt les Politiques Espernonistes, & Hereticques, diront qu'il est Oingt, & qu'il est Roy, & qu'il luy faut obeyr: c'est vng grād cas de l'admirable cōuersiō des Huguenotz, qui sont deuenus si bons seruiteurs d'Hēry despuis peu de tēps en ça. N'est ce pas à cause qu'il à massacrè les Princes Catholiques, & qu'il s'est ioinct à

Henry

Héry de Bearn pour faire la guerre aux Catholiques, & les tyranniser à la mode d'Angleterre? Ces moyēs ne sont ilz pas suffisans pour absoudre les subiectz du sermēt de fidelité quilz luy debuoyent? Est il raisonnable que le Royaume de France, filz aîné de l'Eglise Catholique, soit gouuerné par vng Heretique, & Hypōcrite? les censures des sacrees facultez de Theologie de Paris, & de Tholoze, n'ōt elles pas esté faiçtes: avec bōne & meure dcliberation? Que ces Machiauelistes portēt ailleurs leurs raisōs, & qu'ilz apprennent que si l'Escriture nous deffend de saluer les Hereticques, qu'à plus forte raison nous leur debuons denier obeissance.

Obeyrons nous à Henry qui est excommunié, qui est la seule cause des malheurs q̄ nous auons souffertz despuis son aduenement à la Couronne? le Sacre des Roys qui se faiçt à Rheims, monstre bien la forme de l'obeyssance que nous debuōs à noz Roys: car le Roy faiçt serment entre les mains de l'Archeuesque de Rheims dexterminer les Heretiques de tout son pouuoir, & à ceste occasion il recoit de là main de l'Archeues-

que vne espee nue, promet d'entretenir l'Eglise en ses priuileges, & la Noblesse, & deliurer le pauure peuple d'opression, alors les Pairs de France au nom des Estats luy font le serment de fidelité, & le peuple luy paye les tailles: par la on voit que le serment est reciproque, & que le Roy venant à manquer de la promesse qu'il a faicte, les subiectz ne luy sont plus tenez. Chascun scait que pour le regard des priuileges des trois ordres de France, ilz ont esté quasi tous aneantis par Henry, soit qu'on les veuille prendre en general ou en particulier: pour le general, ou trouuerons nous que iamais Roy de France ait violé les Estatz, despuis le commencement de la monarchie iusques à maintenant? les Estatz generaux quand ilz sont assemblez ne sont ce pas les tuteurs & curateurs du Royaume, & ce pēdant Henry, ha à leur barbe faict mourir le President du Clergé, & emprisonner le President du tiers Estat, & autres deputez & les a faict brauer par ses bourreaux, & par les ministres de ses volontez.

Sortons de Bloys, & faisons le tour par
la Fran

la France, & commençons au Clergé, duquel les feux Roys se sont monitrez sy grands defenseurs, & voyons comme Henry s'est comporté a la conseruation de leurs priuileges.

Nul n'ignore qu'en toutes les Monarchies & Republicques biē ordonnees tant Payennes que Chrestiennes, ceux qui estoient destineez pour le seruice Diuin estoient exemptz de toutes charges tant grandes ou petites fussent elles. Les exēples en sont si frequentz que ce seroit superfluité de les ramener icy: en toute la Chrestiente se trouuera il Royaume où le Clergé fust plus respecté qu'il estoit en France? les lieux de pieté fondez par noz Roys montrent assez le soing qu'ilz auoyent des gens d'Eglise. Et maintenant où est allé tout ce beau patrimoine? Quelle pitié: quelle ruine! quelle desolation de veoir les meilleurs benefices entre les maīs des Courtisans, & s'il à esté question de recōpēser quelques Macquereaux, Putains, & Hereticques, pour leurs agreables seruices, Henry leur à baillé des Abbayes, des Priorez, ou des Eueschez. Et ce pé-

dant quand quelque benefice vacquoit, &
 qu'on luy presentoit des hommes sçauans
 pour en estre pourueuz, il faisoit responce q̄
 les morceaux estoient trop gros pour des
 scholares, & des pedantz. Il n'est pas iusques
 aux Poètes dissoluz qui n'en ayent eu leur
 part, & de ses Achitofelz Cōseilliers qui en
 tiennēt iusques à regorger, & mesmes qu'il
 s'est trouuē des Damoyelles dire tout pu-
 bliquemēt dans le Louure, qu'elles auoyēt
 refusé trois mille escuz de leur Abbaye.
 Qu'elle honte à vng Roy qui se dict tref-
 Chrestien? pense il couvrir son Hypocrisie
 d'auoir osté vne Abbaye aux Bernardins de
 Paris pour en dōner la moitie aux Fueillantz?
 Venons maintenant au reste, quel argent à
 il leuē sur le Clergé? combien de Millions à
 il receu? avec quelle rigueur? avec quelle in-
 iustice les partisans ont ilz traité le pauvre
 Clergé? En quel pais s'est il iamais veu q̄ les
 immeubles de l'Eglise ayent esté venduz
 pour quelque cause que ce soit? les anciens
 peres ont bien permis de vēdre les meubles
 & l'Argenterie des Eglises pour la redem-
 ption des captifz, mais des immeubles cela
 est

est sans exemple. Voyons à quoy Henry à employé si grād nombre d'argent, à ce esté pour faire la guerre aux Hereticques? nō certainement, au contraire, il en à accommodé le Prince de Bearn, qui battoit les pauvres Catholicq̄s à leurs despens, d'Espéron en à heu vne bōne part, le reste à esté employé aux gages du grand nōbre des officiers inutiles, qu'ilz à creez despuis son regne, à la foule du pauvre peuple: les cruantez qu'il à faictes despuis peu de iours aux Chanoines de Tours monstre bien la protection qu'il veut auoir des Ecclesiasticques, & son propos coustumier qu'il ny à q̄ trop de prebstrés en France, fait voir à loeil ce qu'il à appris du Biarnois, qui dict en ses deuiz familiers, qu'un Roy de France qui auroit en ses mains tous les biēs du Clergé seroit le plus heureux Roy de la terre.

(E C.)

Venons maintenant à lordre de la Noblesse, & voyons si elle à esté maintenué en ses priuileges comme elle debuoit. Qui à iamais veu en Frāce les Gentilzhōmes payer tailles sous le nom de leurs fermiers, cōme ilz ont fait despuis peu de tēps? Qui à iamais

veu vendre les Villes, Citadelles, Capitaine
 ries, & places fortes de France ? Anciennement les Gentilzhōmes d'honneur estoÿt
 recompensez au merite de leur vertu, & en
 quel estat Henry à il tenu les Princes Ca-
 tholicques & premiers officiers de la Cou-
 ronne ? Comme si se fūssent este gentz de
 neant : & au contraire il à plus faict de conte
 de ces forciers detestables d'Esperton, & la
 Valette ennemis iurez des Catholiques, &
 d'un Mareschal d'Aumont, Do, & Grillon,
 Sangsues du pauvre peuple, qu'il n'a fait de
 tant de braues & genereux Princes & Sei-
 gneurs Catholiques de son Royaume, les-
 quelz s'il eust voulu croire, il y à lōg temps
 que le Royaume fust en paix. Henry ne se
 contentoit pas de ne rien donner aux plus
 vertueux de la Noblesse : mais encore n'a il
 pas voulu deposseder de leurs charges ceux
 qui estoÿent pourueuz de quelque office ?
 chascun sçait qu'il à voulu oster à feu Mon-
 seigneur de Guise son estat de grād maistre,
 pour le donner à d'Esperton. Ne voulust il
 pas oster le Gouvernement de Lyon à feu,
 Monsieur de Mandelot, pour le donner au
 mesme

mesme d'Espernon, si le dit Sieur de Mandelot ne s'en fust prins garde?

Na il pas osté le gouvernement de Valance à monsieur de Gessans pour le bailler à la Valette. Et ces iours passez n'a il pas voulu oster le gouuernement de Grenoble à Monsieur d'Arbigny tres-zelé Catholique, pour le donner à Alfonse Corse, en recompense du message qu'il luy enuoya faire à Lyon pour assassiner Monseigneur de Mayenne? Ne se trouuoit il Gentilhomme en Daulphiné asses suffisant pour gouverner sans y enuoyer vng estranger qui ne sera iamais sy profitable à la Patrie cōme seroit vng originaire François? Henry n'aime il pas bien le Daulphiné de contraindre les pauures Catholiques à contribuer aux Heretiques, faire trefue avec eux, afin de leur donner moyen de s'emparer de tout le Pais? quelle trefue est ce cela, penser accorder Iesus avec Belial aux despens des Chresties Catholiques: n'est ce pas vne grande misere que le pauure peuple desia ruyné, soit contrainct de bailler tous les mois huit escuz par feu, reuenant à trente

six mille escuz par mois, dont la moytie se
 paye à Alfonse Corse, & l'autre moytie à
 lefdiguieres chef des heretiqs dudit País?
 Que diront les estrāgers qu'il faille que par
 le commandement de celluy qui se dit estre
 Roy de France, les Francois soyent con-
 traintz de nourrir les ennemis capitaux de
 la foy Catholique, & de l'Estat du Royau-
 me? ce pendant tout cela est fait à nostre
 veüe, & despuis peu de iours: Et nont con-
 tent de ce par le commandemēt d'Alfonse,
 les Royaux & Huguenotz de Dauphiné se
 sont iointz pour faire la guerre & courir sur
 les terres des Gentilzhōmes Catholiques
 leurs voisins. Qui ne s'esmeruëillera de l'au-
 dace de Henry, qui pense par armes obte-
 nir ce dont il est priué de droit?

Voila l'Estat qu'il à fait de la Noblesse,
 despuis son aduenement à la Couronne
 iusques à present, & comme ceux qui l'ont
 le plus fidellement serui, ont esté les plus
 mal payez, de la estvenue la licence effrenee
 des soldalts qui ont ruyné le peuple, faute
 d'estre payez, & en ne les point payant
 comme il à faict, cest proprement les con-

uier au brigandage, & qu'il s'asseure que Dieu iuste vengeur des iniquitez des hommes, ne laissera telz forfaitz impunis, qui ont apporté par sa dissimulation tant de maux à la France.

La Noblesse à iuste occasion de se plaindre, tant des mauuais deportemēts d'Héry, que de ceux du detestable d'Espernō, peuuent ilz endurer qu'un cadet qui ne feist iamais aucun seruice à la Couronne fust Admiral de France, Gouverneur de Prouence de Metz, & de Bologne sur la mer, & que rien ne se passast au Conseil sans son aduis? Il ny à homme de bon iugement qui croye que cela soit legitime. Encore cela estoit aucunement tolerable, si Henry & son Mignon ne fussent venuz plus auant, à iouer les Tragedies de Bloys, les pernicieux effectz desquelles, il commencent desia a sentir sur leurs testes, & encores que tous leurs efforts s'assemblent contre Dieu, & contre son Eglise, si est ce que comme dit le Psalmiste Royal, *Qui habitat in Cælis iridebit eos, & dominus subsannabit eos.*

Par les effectz si dessus lon peut veoir le

mespris qu'il a fait de la vraye Noblesse, & qu'au lieu de la cherir cōme il debuoit, il a aimé, & sest serui de ceux qui pensans ruyner la France, se ruyneront & luy avec eux.

Pour le regard du tiers Estat, il à esté aussi peu cōseruateur de leurs priuileges que des autres, au contraire le pauvre peuple a esté plus foulé & tyrannisé despuis quinze ans en ça, qu'il n'auoit esté du regne des quatre Roys p̄cedens, par son mauuais menage le peuple a presque esté reduit en desespoir, & les tailles mōtees à si haut degré, que despuis l'An 1576. en ça des liures on en à faict des escuz. Encores n'est ce rien au pris des impostz, & mallétostes qu'il à faict veriffier aux Parleментz par menaces & intimidatiōs. Nous ne parlons point des plus sceleratz & criminelz de ce Royaume, qu'il à faict tirer par force des prisons, violāt par ce moyē & par autres illicites la iustice qui faict regner les Roys : qui se pourroit taire des impositiōs insupportables mises sur les menues denrees par Henry? Quelle tyrānie est ce de mettre imposition sur les toyles q̄ est l'habillemēt des pauvres lesquels cōme
la plus

la pluspart ne viuent que de pain, aussi ilz sont presque tous habillez de toyle.

Les impostz mis sur les cuirs, sur les draps, & sur les laines, mōstrent assez de quel metal est la forge dou ilz sont sortis: encores n'estoit cē assez, il falloit pincer les pauvres plus auant. Qui à iamais veu cōtraindre les pauvres païsans d'achepter des rentes? & d'achepter du sel trois fois plus qu'il ne leur en falloit? Et mesmes q̄ pour executer son tyrannique edict du sel, l'on à prins en Normādie à vne pauvre femme veufue iusques à la paille de son liēt, & la poelle où elle faisoit la bouïllie pour son petit enfant.

N'est ce pas vng grand larrecin, d'auoir prins les deniers des pauvres du Bureau de Paris, comme il à faiēt en ces dernieres annees? & le reuenū des pauvres du College de Billon en Auuergne, qui auoit esté pieusement fondé par l'Euēque de Clermont? Les pauvres ont ilz occasiō de prier pour luy? Ce n'est pas bien suiure la trace de ses predecesseurs, mesme de saint Loys qui à fondé tant d'Hospitaulx en France, ny du Roy Robert filz de Cappel, qui auoit à sa

fuitte d'ordinaire fix vingtz pauvres qu'il nourriffoit des viandes de fa table : & leur faifoit bailler des montures pour fuiure la Cour, afin qu'ilz priaflent Dieu pour luy.

Je ſçay bien que les Politicques diront que ceſt la neceſſité qui en eſt cauſe, & que la guerre que l'on faiçt contre luy la empêche de donner ordre aux affaires du Royau-
me. Mais ie me contenteray de leur reſpon-
dre apres quelque autre, que iamais il n'à eu
enuie de faire bien à ſon peuple, & quant à
l'afſemblee derniere des Eſtatz, il ne les à
point faiçt conuoquer pour le ſoulagemēt
du peuple, ains pour le fouler d'auantage : &
quand Monsieur de la Châpelle Prefident
du tiers Eſtat, luy remonſtra la pauureté du
peuple & qu'il falloit reduire les tailles au
ped de l'An 1576, il reſpondit qu'il nen fe-
roit rien, s'excufant touſiours ſur la neceſſi-
té ; & ce pendant les dons par luy faiçtz à
gens de neant en l'An 1584, ſe montent à
cinq milliōs d'Eſcuz, ſomme aſſez ſuffiſan-
te pour mettre le Royaume en repos, pour
ueu qu'il fuſt bien meſnagé. Et par ce que
feu Monſieur de Guiſe (que Dieu ab-
ſolue)

folue) se mōstroit defenseur du pauvre peuple, & des Catholicques, ça esté les moyēs, & les causes qui ont meū Henry de le faire mourir iniustement. Aussi la fin des Estatz monstra bien l'intention meschante de ce-luy qui les auoit faict asēbler: Car parauant le massacre, l'on fist peur aux partisans, à ceux qui auoyent manié les finances, à d'Esperson & autres ennemis du peuple, mais apres le coup, Henry inuēta nouueaux moyens pour tirer argēt des Estatz. Le Marechal de Retz filz d'vng bancquier de Lyon print la parole pour la porter aux Chābres. Qu'il falloit redoubler les decimes, vendre le domaine, leuer de toutes marchādises vn fol pour liure. Que ce seroit crime de leze Maiesté de refuser argent au Roy, pour quelque cause que ce fust, & autres Loix diabolicques qu'il mist en auant, lesquelles les Estatz refuserent de iurer, Henry mōstre bien le soing qu'il a de son peuple: il nous obiectē que nous voulons fouler la liberté du peuple, & q̄ nous voulōs mettre le Royaume entre les mains des Espaignolz, cōmē si lon ne se souuenoit pas qu'il vouloit en-

gager Lyõ aux Suyffes, si les Catholicques ne sen fussent prins garde, l'on sçait que le Marechal de Retz, si acheminoit pour faire ceste belle negotiatiõ, despuis l'on à veu par des lettres surprinses & apportees à Paris, comme il auoit engaigè le Dauphiné aulx Suyffes Hereticques, par la on peut veoir comme il se soucie de ceulx qu'ilz appelle ses subiectz, de les vouloir mettre entre les mains des Hereticques, qui sont pires cent fois que les Espagnolz, encores que graces à Dieu il y a des Princes Catholicques en France pour gouverner le Royaume sans y appeller les Espagnolz: le Roy d'Espaigne est vng bon Prince, & encores que Henry luy ait donné toutes les occasions de se remuer il ne l'a iamais voulu faire.

Mais lon sçait bien pourquoy Héry hait les Espagnolz, non pour autre occasiõ que pource qu'ilz sont Catholicques, & que luy qui est Protecteur de Geneue & des Hereticques de France, & allié du Renard de Bearn, & de Isabel d'Angleterre pour destruire l'Eglise Catholiq, ne craint rien tant que la ruyne de l'Herésie. Et par ce que les

Catho

Catholicques l'ont despuis peu de temps descouuert ennemy de l'Eglise, & s'aydant des Hereticques pour sapper le fondement de nostre Religiõ: Cela à meu Mōseigneur le Duc de Mayēne Messeigneurs les Duc de Nemours, Duc & Cheualier d'Aumale avec la ville de Paris & autres de ce Royaume à prendre les armes pour la foy Catholique que le Tyrā veut ancantir en France. Que si les Catholicques Frāçois ne se foucient de ceste querelle, & que pour quelques incommoditez ilz se separent de l'Vnion comme ont fait ceux de Senlis, ilz contraindront les Princes d'appeller au secours de l'Eglise les Potentatz estrangiers Catholicques, & Dieu fauorisera ceste cause, ne se pouuant trouuer vng plus grand tourment entre les vrais François que la perte & desolation entiere de nostre sainte Religion Catholique, Apostolicque, & Romaine, la conseruation de laquelle nous doibt estre plus chere que toutes les choses de ce monde.

Vous pouuez voir (Messieurs) le serment que vous auez fait, la grādeur & sain-

eteté dicelluy, comme vous vous estes obli-
 géz à Dieu de le maïtenir, à peine de la per-
 dition eternelle de voz corps, & de voz
 ames. Je parle à vous messieurs du Clergé, à
 vous Noblesse tres-illustre, à vous tiers
 Estat, à toy pauvre peuple, à vous villes de
 Paris, de Rouē, de Lyon, de Tholose, vous
 auez veu cōme l'on vous à traicté lors que
 Henry n'auoit aucun pretexte contre vous:
 Dieu vous à faict ceste grace d'auoir secoüé
 le ioug de la Tyrānie: & maintenāt qu'il ne
 respire que vostre ruyne, songez comme
 vous parerez à ce coup, le masque est leué,
 nous nauons à faire la guerre que contre les
 Heretiqs. Car le Tyran sest ioint avec eux:
 il faut combattre sans fiction, pour Dieu,
 pour la foy, & pour le Royaume. Voyez
 vous pas que tous les heretiques de la terre
 s'apprestent pour vous destruire? gardez
 d'escouter aucun conseil de l'ennemy, les
 belles promesses ne manqueront point,
 ceux qui apres auoir iuré sur le precieux
 corps de nostre Seigneur se sont pariurez,
 ne doiuent iamais estre creuz, quand ilz fe-
 royent dix mille sermēts. le Tyran vous tiēt

tous pour ses ennemis capitaux, il desire de se baigner dans vostre sang, & de plonger son glaiue au plus creux de voz entrailles, son cœur est enclin à vëgeance. Que l'acte de Bloys soit tousiours deuant voz yeux, ce vous fera vn assureé remede cōtre les embusches des meschans, & vng moyen assureé pour mettre ce pauure Royaume en repos.

Que sy les mondaines consideratiōs, & le conseil des impolitiques vous font tourner le doz à la saincte Vnion en quelque sorte q̄ ce soit, & que vous receuiez Henry (indigne du nom de Valois) dans voz villes, assurez vous (Villes Catholiques) de voir voz Prebftres, voz docteurs, & voz Predicateurs massacrez, voz Gouverneurs, maires, Escheuins, & habitans Catholiques penduz, voz biens pilléz, voz femmes & filles violees, voz enfans esgorgez, vostre Religion perdue, bref les potences & gibetz etoffez de voz membres, & serez reduitz en telle desolation que vous maudirez le iour & l'heure, que vous aurez rendu voz villes entre les mains de Henry de Valois ennemy de la religion Catholique & du pauure peuple.

PRIERE DES CATHO-
liques uniz à Dieu.

SEIGNEUR armez noz bras de force,
Pour battre l'Heretique erreur:
Que tout nostre pouuoir s'efforce
D'oster de noz cœurs la terrear.

Deliuerez nostre **V N I O N** saincte
Des mains des cruelz Ennemis,
Qui par la ruse, & par la faincte
Ont trahy leurs meilleurs amis.

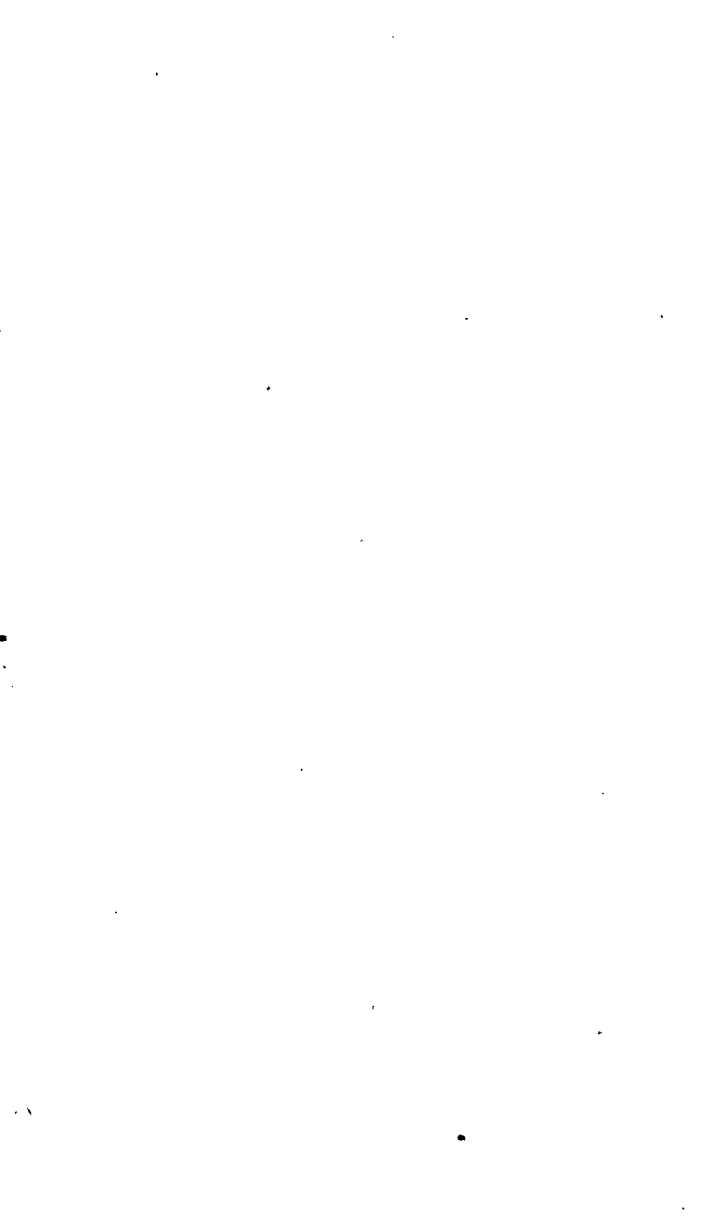
Ne vengerez vous pas l'iniure,
Faiçte aux Estatz des Francois,
Par vng Tyran triple parjure
Indigne du nom des Valois?

Permettez vous que vostre Eglise
Soit tourmentee par ces loups,
Qui veulent rair sa franchise
Pour mieux se bander contre vous?

Non SEIGNEUR, mais oyant noz plaintes,
Et faisant Paix avec vous.
Nous esperons de veoir estaintes
Les pieces qn'auiez contre nous.

Armez vous donc Estatz de **FRANCE**
Pour soustenir ceste vnion,
Qui vous osterà de souffrance
Bannissant la Diuision.

F I N.





Генералов.







